

CHABEUIL/PONT-DE-L'ISÈRE | Ils seront à nouveau deux Drômois en lice pour le titre du Caviste d'or

Jean-Philippe Leroy, « le dénicheur de bouteilles »

Le caviste chabeuillois, "dénicheur de bouteilles", Jean-Philippe Leroy a créé, en 2011, le magasin Vinohentik (Chabeuil). Il est à nouveau en lice pour le titre de meilleur caviste de France (2018). Il s'est, en effet, qualifié, pour la troisième fois, pour la demi-finale de ce concours national organisé par le syndicat des cavistes professionnels (Scp), qui a lieu tous les deux ans. Il est ouvert aux 5 750 cavistes français afin de valoriser leur métier auprès du public.

Jean-Philippe Leroy a répondu à un questionnaire portant sur la connaissance et l'histoire des vins et des cépages du monde entier, sur les alcools, cidres, bières, sur la législation des vins, la gestion d'entreprise... Figurant parmi les quarante meilleurs candidats, il a été retenu pour la demi-finale qui se déroule-

ra, dans un grand vignoble français, en septembre prochain. Celle-ci comportera deux épreuves écrites suivies d'une dégustation à l'aveugle de différents produits qu'il faudra identifier, analyser et positionner sur le marché.

Déjà finaliste et demi-finaliste

Une belle satisfaction pour Jean-Philippe Leroy, qui s'est déjà illustré en 2014 en tant que demi-finaliste et en 2016 comme finaliste.

Mais, cette fois-ci, avec l'expérience des deux concours, et du type de sujets abordés, il nourrit l'espoir de pouvoir décrocher le titre suprême. Dans ce but, il s'est fixé, pour les mois à venir, un programme d'intenses « révisions » car il devra figurer parmi les huit premiers. Et, dans ce cas, de nouvelles épreuves ardues, toutes orales et devant un



Jean-Philippe Leroy, concentré, lors d'une dégustation. Le DL

public d'invités, l'attendront. Elles se déroulent en général à Paris.

Dégustation à l'aveugle, etc.

Les candidats, en effet, seront mis en situation de

vente pour un accord mets et vins. Puis ils réaliseront une dégustation à l'aveugle de plusieurs produits qu'ils commenteront. Ils devront aussi présenter un vin mystère. Enfin, ils répondront aux questions de culture générale du jury.

L'épreuve du client mystère

Restera enfin l'épreuve du « client mystère » que le caviste recevra, sans le savoir, dans son magasin. Il y sera évalué, en caméra cachée, son niveau de service et de professionnalisme.

À l'issue de ce concours, le lauréat remportera le titre de Caviste d'or. Il recevra, outre un trophée, de nombreux prix.

Les titres de « caviste d'argent » et de « caviste de bronze », très convoités eux aussi, seront attribués. On souhaite d'ores et déjà à Jean-François Leroy de figurer au moins sur le podium ! En 2016, il avait terminé huitième, quelques places derrière le caviste Cyril Coniglio, de Pont-de-l'Isère, qui avait décroché la seconde place et qui se représente, lui aussi, pour ce concours (lire ci-dessous) !

Françoise MÉLIGON